

COLLÈGE GEORGES BRAQUE

Charte Anti-Violence

PRÉAMBULE

Nous voulons vivre dans un collège où règnent la tolérance, le respect de soi-même et des autres.

Article 1 :

Le racisme, et en général toutes les formes d'exclusion (en fonction de la couleur de la peau, de la culture, de la religion, du sexe, de l'apparence physique, de la maladie...) sont une forme de violence.

En vertu de l'article 1 de la " Déclaration des Droits de l'Homme " de 1948, " les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droit " .

Article 2 :

Les injures sont des violences verbales qui peuvent déclencher d'autres violences. Chacun mérite le respect des autres, ce qui est dans l'intérêt de tous.

Article 3 :

Les coups, les bagarres, sont des violences physiques. Ils ne peuvent être un moyen de s'exprimer car ils n'apportent aucune solution aux problèmes.

DÉCLARATION DES DROITS ET DEVOIRS DE L'ÉLÈVE

Le collège est un lieu d'enseignement, d'éducation et d'apprentissage de la vie en société. Cette déclaration a pour but de contribuer à préparer chaque élève à ses futures responsabilités de citoyen en plaçant chacun d'eux face à ses droits et à ses devoirs. En entrant dans le collège Georges Braque, chaque élève prend l'engagement, devant les jeunes et les adultes avec lesquels il va construire son avenir, de respecter et faire respecter les règles de la vie au collège.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

J'ai le droit :

- d'être considéré dans un esprit d'égalité quels que soient mon âge, mon sexe, ma religion, mon origine
- d'être respecté par tous
- de ne pas être humilié
- de penser librement
- de bénéficier d'une scolarité gratuite

J'ai le devoir :

- de respecter tous les autres, jeunes et adultes du collège
- de respecter la liberté et la dignité de chacun
- d'accepter que d'autres n'aient pas les mêmes croyances ou idées
- de ne pas faire de différence entre les élèves selon leur âge, leur sexe, leur religion, leur origine.

SÉCURITÉ

J'ai le droit :

- de vivre en sécurité au collège
- d'être protégé contre les agressions physiques et verbales
- au respect de mes biens personnels

J'ai le devoir :

- de respecter les consignes de sécurité
- de ne pas utiliser la violence, qu'elle soit physique ou verbale et d'en réprocher l'usage
- de respecter les biens des autres
- de ne pas apporter au collège d'objets dangereux

RESPECT DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

J'ai le droit :

- de bénéficier d'un cadre de travail et de vie agréable
- d'avoir accès à des toilettes propres et équipées
- d'avoir des manuels en bon état

J'ai le devoir :

- de respecter les règles d'hygiène (exemple : pas de crachat)
- de jeter les détritiques dans les poubelles
- de ne pas dégrader les locaux, le mobilier et le matériel mis à la disposition des élèves
- de prendre soin des manuels qui me sont confiés

ABSENCES, RETARDS ET DÉPLACEMENTS

J'ai le droit :

- d'être accueilli à l'heure par les professeurs
- d'attendre des professeurs qu'ils respectent l'heure de la fin des cours
- de ne pas être bousculé pendant les déplacements

J'ai le devoir :

- d'arriver à l'heure et d'être présent à tous les cours afin de profiter au mieux des enseignements
- d'attendre mes professeurs dans la cour au début de chaque demi-journée et après les récréations
- d'attendre l'autorisation de mes professeurs pour entrer et sortir de classe
- de me déplacer dans le calme entre les cours

EN CLASSE

J'ai le droit :

- de travailler et de suivre les cours dans le calme
- de recevoir une aide dans mon travail
- d'avoir un nombre suffisant de notes dans chaque matière
- à une évaluation continue afin de connaître mon niveau
- à l'étalement des contrôles
- à la confidentialité de mes notes

J'ai le devoir :

- d'avoir un comportement correct en cours
- de faire tout le travail demandé par les professeurs en classe et à la maison
- d'avoir le matériel demandé pour chaque matière (trousse, livres, cahiers, tenue de sport, flûte, peinture...)
- d'avoir toujours avec moi mon carnet de correspondance

ORIENTATION

J'ai le droit :

- de recevoir des informations et des conseils sur l'orientation (Conseiller d'orientation, Psychologue, Professeur principal, CPE, Documentaliste...)

J'ai le devoir :

- d'élaborer un projet personnel d'orientation

SANTÉ, SOCIAL

J'ai le droit :

- d'être aidé si j'ai des problèmes
- d'être écouté, informé de mes droits, protégé si nécessaire (Assistante sociale)
- de bénéficier de conseils et de soins en matière de santé
- de ne pas être obligé de supporter la fumée des autres dans l'enceinte du collège

J'ai le devoir :

- d'aider un élève qui rencontre des difficultés et, si besoin est, d'en parler à un adulte de l'établissement
- de ne pas fumer dans l'enceinte du collège
- de me présenter aux visites médicales
- de ne prendre des médicaments au collège que sous le contrôle de l'infirmière et avec l'autorisation écrite de ma famille

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (CDI)

J'ai le droit :

- de lire et de travailler dans le calme
- d'avoir un délai raisonnable pour emprunter les livres
- de bénéficier d'un endroit pour le travail de groupe
- de recevoir aide et conseil du documentaliste dans mes recherches

J'ai le devoir :

- de respecter les délais pour rendre les livres empruntés
- d'être discipliné au CDI et soigneux avec les livres
- de restituer en fin d'année, en bon état, les livres de classe prêtés

DEMI-PENSION

J'ai le droit :

- d'avoir des repas variés, équilibrés, de qualité et en quantité suffisante
- d'être bien accueilli et respecté à la cantine
- de manger dans le calme

J'ai le devoir :

- de respecter les règles de fonctionnement du service de la cantine
- de ne pas gâcher la nourriture
- d'avoir un comportement correct envers le personnel de service

FOYER SOCIO-ÉDUCATIF

J'ai le droit :

- de participer aux activités de mon choix et dans la limite des places disponibles
- d'être informé de la gestion du FSE

J'ai le devoir :

- de suivre régulièrement l'activité que j'ai choisie tout au long de l'année

REPRÉSENTATION DES ÉLÈVES

J'ai le droit :

- d'être informé sur le rôle du délégué
- d'être candidat aux élections des délégués de classe
- de préparer les conseils de classe avec le professeur principal et les délégués élus
- d'être informé par les délégués sur le déroulement des conseils de classe

J'ai le devoir :

- de reconnaître le rôle des délégués élus

DÉLÉGUÉS

J'ai le droit :

- d'être reconnu comme représentant des élèves par l'ensemble de la communauté éducative
- de bénéficier d'une formation sur la fonction de délégué
- de me présenter à partir de la 4^{ème} aux élections du Conseil d'Administration

J'ai le devoir :

- de représenter objectivement l'opinion des élèves, de transmettre les informations, de servir de médiateur en cas de conflit avec un professeur
- d'assister aux conseils de classe
- de ne pas divulguer les informations confidentielles

SANCTIONS

J'ai droit :

- à une sanction en rapport avec la faute que j'ai commise
- à la prise en compte de ma situation personnelle

J'ai le devoir :

- d'accepter les sanctions prises à mon encontre au cas où je ne respecterais pas l'une de ces règles de vie au collège